



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 77

LE TRAVAIL

Le conflit de travail aux musées

Questions de

l'honorable Céline Hervieux-Payette

Le jeudi 3 décembre 2009

LE SÉNAT

Le jeudi 3 décembre 2009

LE TRAVAIL

LE CONFLIT DE TRAVAIL AUX MUSÉES

L'honorable Céline Hervieux-Payette : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Alors que la ministre du Travail, Mme Rona Ambrose, sous prétexte de la relance économique, a nommé un arbitre pour régler le conflit entre les parties au CN en trois jours, cette même ministre s'entête à ne pas mettre de pression sur la direction du Musée canadien des civilisations et du Musée canadien de la guerre pour régler le conflit de travail qui perdure depuis bientôt trois mois.

La ministre ne croit-elle pas que nos deniers publics sont gaspillés lorsque les employés, qui sont mandatés par l'État pour préserver l'histoire et le patrimoine du Canada, ne peuvent exercer leur travail et fournir les services auxquels la population a droit? Je pense ici à tous ces jeunes des différents établissements d'enseignement qui n'ont pu s'enrichir des programmes scolaires offerts habituellement par les deux musées parce qu'ils ont été annulés lors du déclenchement de la grève.

La ministre ne croit-elle pas que l'éducation de nos jeunes est aussi importante économiquement que les activités de transport du CN? Ou, comme nous l'avons vu auparavant, est-ce que la politique du Parti conservateur de sabrer dans tout ce qui touche la culture et les arts ne relève tout simplement pas de leur plan économique?

• (1430)

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) : La dernière partie de la question au sénateur est, comme elle le sait, carrément fautive et n'est même pas digne de mention et encore moins d'une réponse.

Comme la ministre Ambrose l'a clairement indiqué, en ce qui concerne la grève aux musées, nous avons toujours espéré que les parties en arrivent à une entente sans intervention du gouvernement, comme ce fut heureusement le cas hier à CN Rail.

Le médiateur nommé par la ministre travaille avec les deux parties depuis le début de la grève. Comme je l'ai indiqué dans ma réponse au sénateur Lapointe, nous continuons d'inciter les deux parties à en arriver à une solution le plus tôt possible.

En outre, comme je l'ai également mentionné au sénateur Lapointe, la ministre est disposée à nommer un arbitre, mais les deux parties doivent y consentir.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Le temps des Fêtes arrive à grands pas et le Parlement ajournera d'ici deux semaines. Afin que les quelque 400 familles des employés en grève depuis trois mois puissent se réjouir à Noël, comme les autres Canadiens, le gouvernement conservateur pourrait-il exercer la même diligence dont il a fait preuve dans le secteur du transport avec le CN et proposer une loi spéciale afin de mettre fin au conflit, puisque nous serions prêts à appuyer cette loi?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Honorables sénateurs, comme je l'ai déjà dit, la ministre continue d'exhorter les parties à régler ce différend aussi rapidement que possible. Le gouvernement surveille attentivement la situation et, comme je l'ai indiqué, la ministre nommera un arbitre à condition que les deux parties l'acceptent.

Je crois que le médiateur que la ministre a nommé avant le début de la grève s'emploie vigoureusement à en arriver à cette conclusion.